



à Monsieur le Rédacteur,  
Madame la Rédactrice.

OBJET: Abandon du projet de stockage de déchets inertes à la Carrière de la Maison Noulet, village de Revin à Donges.

Un SUCCÈS lié à la MOBILISATION du collectif

Le collectif composé des élu(e)s des listes d'opposition au Conseil Municipal de Donges et l'AEDZRP avait contesté dès sa parution l'arrêté préfectoral N° 2023/ICPE/179 du 26 mai 2023 autorisant la société Charier à stocker des déchets inertes à la carrière de la Maison Noulet à Donges. Il déposait un recours gracieux rejeté par le Préfet.

Le 27 octobre 2023, l'ensemble du Collectif rejoint par plusieurs habitant(e)s revinois(e)s formait un recours contentieux devant le tribunal administratif de Nantes contestant sur plusieurs points le même arrêté de la Préfecture.

Aujourd'hui, 4 juin 2024, le président du directoire de l'entreprise Charier nous informe que le projet de stockage de déchets inertes de la carrière de la Maison Noulet à Donges est abandonné.

C'est une victoire à mettre à l'actif des requérant(e)s qui restent mobilisé(e)s pour répondre à partir de septembre 2024 à la réflexion souhaitée par la SCI Clarté, propriétaire du site, sur la vocation du site.

Une rencontre devrait se tenir rapidement à Revin à l'appel du collectif.

Pour le collectif : Marie Aline LE CLER